

COMMUNICATION AUX REVISEURS AGREES
COMMUNICATION 2014-3

Chers confrères,

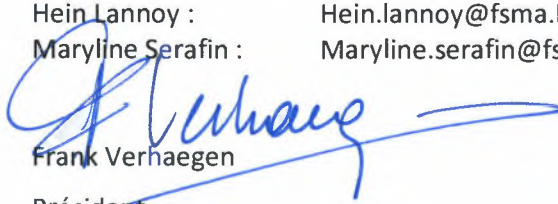
Concerne : Opportunité pour une mission d'assistance pour la FSMA

Nous avons été informés par la FSMA que cette dernière souhaitait faire appel à un cabinet d'audit (agréé pour l'audit des institutions financières) dans le cadre de la revue et enrichissement de leur méthodologie de contrôle et des processus qui en découlent. En pratique, le cabinet devrait formaliser dans un manuel d'audit et compléter la méthodologie de contrôle que la FSMA a développée depuis deux ans pour la réalisation des inspections dans les entreprises réglementées. L'analyse devrait également prendre en considération les bonnes pratiques internationales et comprendre certains aspects spécifiques comme la revue des flux de communication, l'archivage, la structure des dossiers de travail, etc.

La FSMA souhaite faire usage d'une procédure négociée, afin que cette mission puisse commencer dans les meilleurs délais. Pour ce faire, la FSMA souhaiterait établir une « *shortlist* » de cabinets aptes à rendre ce service. Ces cabinets doivent avoir une expérience du secteur financier et pouvoir démontrer une expérience et des références dans le cadre de missions similaires.

N'hésitez pas à contacter Hein Lannoy ou Maryline Serafin au 02/220.52.11 ou à leurs adresses e-mails respectives, dans le cas où votre cabinet serait intéressé à participer à cette procédure négociée. La FSMA souhaitant entamer la procédure dans les délais les plus brefs, les cabinets intéressés seront invités pour une réunion d'information début février.

Hein Lannoy : Hein.lannoy@fsma.be
Maryline Serafin : Maryline.serafin@fsma.be



Frank Verhaegen

Président

Bruxelles, le 28 janvier 2014